

QUELQUES FAITS PROSODIQUES DU FRANÇAIS STANDARD IVOIRIEN

Dr Jean-Claude DODO

Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire
jeanclaude.dodo@gmail.com

Abstract: *In Côte d'Ivoire, about sixty local languages coexist with French but none of them is dominant. Along the year since colonization, local French has developed into different varieties. Nonetheless, this does not deny the existence of a local standard French used in the official media. In this article we describe some aspects of the prosodic features of standard Ivorian French, including measures of vowels, intonation, set basic syllabic rhythm, and the coefficient of falling, and compare them with French spoken in France.*

Keywords: *French, Ivorian, prosody, intonation, syllable, utterance.*

Résumé: En Côte d'Ivoire, une soixantaine de langues locales coexistent avec le français, mais aucune d'entre elle n'est prépondérante. Depuis la colonisation, le français, langue locale s'est développé sous différentes variétés. Cependant, cela ne nie pas l'existence d'une norme française locale utilisée dans les médias officiels. Dans cet article, nous décrivons certains aspects des caractéristiques prosodiques de la norme ivoirienne du français, y compris des mesures de voyelles, l'intonation, le rythme syllabique et le coefficient de chute. Nous les comparons avec le français parlé en France.

Mots-clés: français, ivoiriens, la prosodie, intonation, syllabe, parole.

1. Présentation du français en Côte d'Ivoire

Le français, une des 11 grandes langues du monde, est parlé par plus de 274 millions de locuteurs natifs et/ou utilisateurs¹. Aussi le français est langue officielle d'Etat, langue d'enseignement et langue d'administration dans une quarantaine de pays de par le monde, particulièrement en Afrique. Se positionnant comme langue internationale, elle est par ailleurs pratiquée comme langue seconde et langue d'accès à la culture et à la modernité. En Côte d'Ivoire le français a été introduit lors de conquête coloniale vers 1893. Par ailleurs, l'article 1 de la constitution de la Côte d'Ivoire de 1960 stipule que le français est la langue officielle de ce pays. Ce qui implique qu'il est la langue d'état, c'est-à-dire celle de l'école, celle utilisée dans les institutions de la république, dans l'administration publique, dans l'enseignement à tous les niveaux et dans les médias.

¹ Source : www.francophonie.org/Estimation-des-francophones.html .Organisation Internationale de la Francophonie, 2014

En outre, en Côte d'Ivoire coexistent une soixantaine de langues sans toutefois qu'aucune ne domine. C'est un phénomène atypique dans la mesure où dans les autres pays colonisés par la France, il y a l'émergence des langues locales telles le bambara au Mali, le wolof au Sénégal et le lingala dans les deux Congo. Promues au rang de langue(s) nationale(s), le développement local de ces dernières a quelque peu ralenti la vulgarisation d'un français (endogène) dans ces pays. Ce qui est tout à fait contraire en Côte d'Ivoire où le français est « objet d'appropriation nationale »². Et de cette situation « privilégiée » du français découle des formes nouvelles, comme le français populaire ivoirien, le nouchi (par exemple), qui sont des variantes difficiles à comprendre pour un francophone non ivoirien.

2. Problématique

Les études menées par MEL et KOUADIO³ (1990) attestent qu'il y a, en Côte d'Ivoire, 3 variantes du français : le français standard, le français populaire ivoirien et le nouchi.

En effet, nous pouvons diviser la population ivoirienne en deux catégories. D'une part, il y a les lettrés (classe intellectuelle, universitaires, administrateurs et autres) qui sont les locuteurs privilégiés du français standard (acrolecte). Cependant, ces mêmes lettrés utilisent par intermittence le français populaire ivoirien (basilecte) et le nouchi dans leur communication. Et d'autre part, il y a ceux qui sont moins lettrés, ou pas du tout, qui parlent le français populaire ivoirien et/ou le nouchi.

Ainsi, pour notre étude sur la prosodie du français ivoirien, nous utiliserons le français standard car il est le moins « marqué » et par conséquent plus proche de la « norme », c'est-à-dire le français parlé par les autres pays francophones en général. De ce fait, il sera question de savoir quelles en sont ces caractéristiques. Cette interrogation induit notre étude à s'inscrire dans le cadre de la linguistique descriptive qui est une méthode d'analyse qui s'appuie sur un corpus représentatif et qui rend compte seulement des énoncés réalisés dans ce corpus. Nous avons analysé 240 énoncés prononcés par 15 informants (locuteurs) universitaires et lycéens dont l'âge varie entre 20 et 26 ans pour ce corpus expérimental.

3. Méthodologie

Les locuteurs ont été choisis en rapport à leur langue première issue des 4 groupes linguistiques de la Côte d'Ivoire. Nous avons alors des baoulés (Kwa), des bétés (Kru), des mahoukas/koyakas (Mandé) et des sénoufo (Gur).

² Lafage, S. (1996). « La Côte d'Ivoire, une appropriation nationale du français ? »

³ Mel G. et Kouadio 1990. « Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire »

3.1 Cadre d'enregistrement du corpus

Afin d'optimiser la qualité sonore, les prises de voix ont été faites dans un studio professionnel d'enregistrement. Le microphone utilisé est de marque RODE NT 1000. C'est un micro condensateur cardioïde avec une réponse en fréquence de 20 Hz à 20000 Hz. Les enregistrements ont été réalisés en stéréo, à une vitesse de 16 bits avec une fréquence d'échantillonnage de 44.100 Hz. L'ordinateur sur lequel s'est effectué l'enregistrement, a une carte son Delta 1010 et est connecté à un magnétophone Digital Audio Tape (DAT) Tas Cam DA-20 MK 2.

3.2 Le protocole d'enquête

Ce corpus est essentiellement constitué de paroles lues. Chaque informateur a lu 6 fois ce sous-corpus d'énoncés pour une durée moyenne de 5 minutes. Ce qui fait globalement une durée de 90 minutes de lecture.

Le sous-corpus de voyelles est constitué d'items insérés dans énoncé (cf. voir tableau1) répétés 9 fois de manière aléatoire. Les voyelles ont été mises dans une phrase porteuse afin de rendre la prononciation plus naturelle. Chaque voyelle cible (en contexte V1) a été mise entre 2 consonnes sourdes afin de minimiser les phénomènes microprosodiques à savoir les effets co-intrinsèques des segments. Ensuite, chaque mot a été introduit dans une phrase porteuse qui est : « J'ai dit...hier ». Ce qui donne par exemple : « j'ai dit **teuf** hier ».

Item en écriture		Position de la voyelle cible	Voyelle
Orthographique	phonétique		
Teuf	[tœf]	V1	[œ]
Fiche	[fiʃe]	V1	[i]
Petard	[petar]	V1	[e]
Fête	[fɛt]	V1	[ɛ]
Brun	[brœ̃]	V1	[œ̃]
Peinture	[pɛ̃tur]	V1	[ɛ̃]
Fœtal	[fœtal]	V1	[ø]
Toupee	[tupi]	V1	[u]
Pâte	[pat]	V1	[a]
Faute	[fot]	V1	[o]
Tuteur	[tytœr]	V1	[y]
Botte	[bœt]	V1	[ɔ]
Pâte	[pat]	V1	[a]
Faute	[fot]	V1	[o]
Tuteur	[tytœr]	V1	[y]
Botte	[bœt]	V1	[ɔ]
Ponte	[pœ̃t]	V1	[œ̃]
Pantalon	[pɑ̃talɔ̃]	V1	[ɑ̃]
Pâte	[pat]	V1	[a]

Tableau 1 : Tableau récapitulatif du corpus pour l'obtention des formants des voyelles

3.3 Brève présentation des logiciels utilisés

3.3.1. Praat

Praat (Phonétique assisté par l'ordinateur) a été développé par Paul Boersman et David Weenik au département des Sciences phonétiques de l'Université d'Amsterdam (Hollande).

C'est un logiciel libre servant à l'analyse et à la reconstruction des signaux acoustiques de la parole. Les principales analyses sont celles de l'oscillogramme, l'intensité, du spectrogramme, de la mélodie et de la durée.

Ce logiciel est téléchargeable à l'adresse : www.praat.org

3.3.2. Plot formant

Conçu par Ladefoged, *Plot formant* est un logiciel qui sert à générer un tableau de formants à partir des mesures de F1, F2 et/ou F3.

3.3.3. Adobe audition

Adobe Audition 3.0 est un logiciel de traitement et synthèse du son. Ce logiciel sert à traiter les sons bien avant leur utilisation sur Praat.

4. Etude acoustique des Voyelles

4.2 Formants des voyelles

Les formants sont les zones de fréquences d'un son complexe renforcé par un filtre acoustique. Le spectre est stationnaire dans cette zone temporelle. Un formant est déterminé par l'intensité du son à une fréquence donnée. F1 détermine le degré d'aperture, F2 détermine le lieu d'articulation et F3 détermine la labialisation.

	a			ã		
	F1	F2	F3	F1	F2	F3
Locuteurs						
Bété	957	1474	2577	613	1474	2676
Baoulé	855	1373	2380	743	1301	2652
Koyaka/ M.	756	1279	2336	581	1160	2435
Sénoufo	835	1358	2536	649	1228	2660
Moyenne	851	1371	2457	647	1291	2606
Ecart-type	72	69	102	61	117	99

Tableau 2 : mesures des formants des voyelles a/ã

	e			ø		
	F1	F2	F3	F1	F2	F3
Locuteurs						
Bété	398	2020	2741	408	1803	2659
Baoulé	361	2141	2919	380	1744	2541
Koyaka/ M.	383	1849	2491	402	1716	2433
Sénoufo	433	2037	2855	460	1639	2519
Moyenne	394	2012	2752	413	1726	2538
Ecart-type	26	105	163	29	59	81

Tableau 3 : mesures des formants des voyelles e/ø

	ε			y		
	F1	F2	F3	F1	F2	F3
Locuteurs						
Bété	497	2027	2843	331	2084	2817
Baoulé	507	2050	2864	275	2373	3114
Koyaka/M.	524	1610	2335	292	1895	2845
Sénoufo	585	1827	2555	304	1962	2814
Moyenne	528	1879	2649	301	2079	2898
Ecart-type	34	178	219	20	183	126

Tableau 4 : mesures des formants des voyelles ε/y

	i			ĩ		
	F1	F2	F3	F1	F2	F3
Locuteurs						
Bété	290	2051	2911	577	1934	2743
Baoulé	332	2169	3061	608	1876	2702
Koyaka/ M.	325	1900	3061	441	1727	2393
Sénoufo	334	2056	2958	486	1955	2713
Moyenne	320	2044	2998	528	1873	2638
Ecart-type	18	96	65	67	89	142

Tableau 5 : mesures des formants des voyelles i/ĩ

	o			õ		
	F1	F2	F3	F1	F2	F3
Locuteurs						
Bété	464	1000	2754	682	1100	2684
Baoulé	461	958	2660	663	1036	2564
Koyaka/ M.	450	1116	3011	576	1071	2292
Sénoufo	482	1050	2850	620	989	2563
Moyenne	464	1031	2819	635	1049	2526
Ecart-type	11	59	130	41	41	144

Tableau 6 : mesures des formants des voyelles o/õ

	œ			õ		
	F1	F2	F3	F1	F2	F3
Locuteurs						
Bété	669	1738	2663	695	1507	2865
Baoulé	543	1552	2500	744	1348	2763
Koyaka/ M.	505	1583	2367	518	1128	2487
Sénoufo	619	1583	2469	611	1076	2725
Moyenne	584	1614	2500	642	1265	2710
Ecart-type	64	73	106	86	173	139

Tableau 7 : mesures des formants des voyelles œ/ õ

	u			ũ		
	F1	F2	F3	F1	F2	F3
Locuteurs						
Bété	385	1375	2727	652	1404	2592
Baoulé	413	1307	2958	614	1372	2419
Koyaka/ M.	424	1514	2466	575	1370	2244
Sénoufo	341	1290	2880	565	1447	2465
Moyenne	391	1372	2758	602	1398	2430
Ecart-type	32	88	188	34	31	125

Tableau 8 : mesures des formants des voyelles u/ũ

4.2 Tableau formantique des voyelles du français standard ivoirien

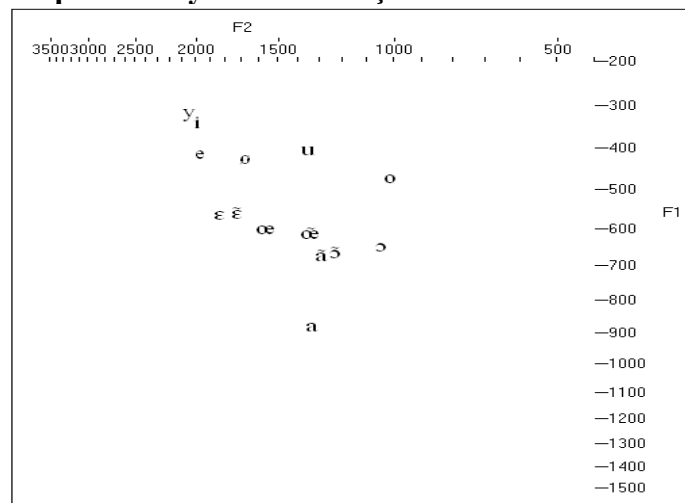


Tableau 9 : Corrélation F1/F2 des voyelles du français ivoirien

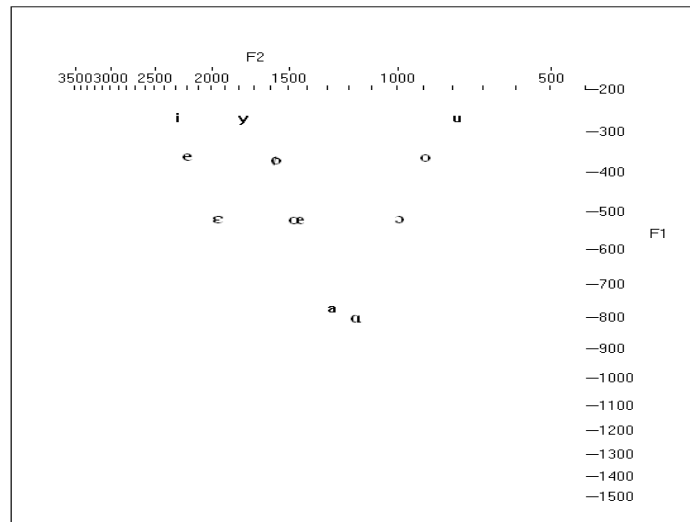


Tableau 10 : Corrélation F1/F2 des voyelles du français standard de France

Certaines mesures des formants des voyelles orales [ɔ, e, ø, ε, œ et a] du français standard ivoirien sont sensiblement proches de celles du français standard de France. Tandis que les mesures des quatre autres [i, y, u et o] sont nettement différentes. Cette différence se traduit sur le plan articulatoire dans la réalisation de ces phonèmes.

Ainsi avons-nous une voyelle [u] moins postérieure qui tend à être centralisée, une voyelle [i] plus antérieure et moins fermée que [y]. Et une voyelle [o] plus ouverte et un peu plus postérieure.

5. Le coefficient de chute et l'intonation

5.1. Le coefficient de chute

Le coefficient de chute est le taux de pente de la déclinaison. C'est 1 divisé par n, le nombre de tons ôtés de 1, multiplié par la somme totale de la soustraction du premier ton contre le ton suivant divisé par ce même ton. L'ensemble multiplié par 100 pour donner le résultat en pourcentage. Cette opération donne la formule suivante:

$$\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left[\frac{F_{i+1} - F_i}{F_i} \right] * 100 \text{ avec } i \in [1, n]$$

Locuteur	E1 en %	E2 en %	E3 en %	E4 en %	E5 en %
1	-10,8	2,6	1,4	1,3	1,4
2	-6,8	5,8	3,02	2,1	1,7
3	-4,4	6,05	2,4	1,4	0,5
4	-11,3	1,3	0,6	0,9	0,8
5	-7,2	4,2	1,6	1,8	1,7
6	-10,6	-1,4	0,3	0,3	0,4
7	-7,1	2,04	1,4	1,3	0,7
8	-7,5	0,9	0,9	1,6	0,9
9	-9,1	0,7	1,7	1,6	2,1
10	-7,7	1,5	1,0	1,4	1,8
11	-11,9	1,2	0,8	1,4	1,7
12	-13,8	1,1	1,0	1,4	2,7
13	-16,1	1,9	1,2	1,5	2,1
14	-12,5	6,2	1,7	1,9	2,8
15	-9,7	5,7	1,6	2,3	2,8
Moy.	-9,8	2,7	1,4	1,5	1,6
Ecartype	2,99	2,28	0,67	0,46	0,79

Tableau 11 : Moyenne de coefficient de chute

E1 : Lamine
[lamin]

E2 : Lamine et Aminata
[lamin e aminata]

E3 : Lamine et Aminata ont mis la lumière
[lamin e aminata ðmi la lymjɛɾ]

E4 : Lamine et Aminata ont la lumière dans la mine
[lamin e aminata ðmi la lymjɛɾ dɔlamin]

E5 : Lamine et Aminata ont mis la lumière dans la mine à Milan à minuit
[lamin e aminata ðmi la lymjɛɾ dɔlamin a milɔ a minwi]

Nous observons que tous les énoncés à 2 syllabes ont un coefficient de chute qui a une valeur négative de l'ordre $-9,8$. Par contre, les énoncés de plus de 2 syllabes ont une valeur positive excepté celle du locuteur 6. Ainsi pouvons-nous postuler que le coefficient de chute dépend de la longueur de l'énoncé, car pour des énoncés contiennent tout au plus deux syllabes, nous avons une pente à valeur négative qui implique une ligne mélodique montante. Pour des énoncés strictement supérieurs à deux syllabes (ou ayant plus de 2 syllabes), nous observons une pente de valeur positive qui est reflétée par une ligne mélodique ascendante.

5.2. L'intonation et les modalités intonatives

Nous ferons une étude contrastive des différents énoncés étudiés produit par les locuteurs bétés, baoulés, koyakas/mahoukas et sénoufos. Ce sont : l'énoncé impératif (**Toi là viens ici!**), l'énoncé exclamatif (**Qu'il est beau ton pagne !**), les énoncés interrogatifs (**Comment vas-tu ?**, **Il est là, le professeur ?**), l'énoncé continuatif (**Si comme elle l'a promis, elle accepte, on dansera.**) [Terme et énoncé empruntés à Delattre 1966] et l'énoncé déclaratif. Les points sur les courbes ci-dessus constituent les syllabes.

5.2.1. Énoncé impératif (Toi là viens ici!)

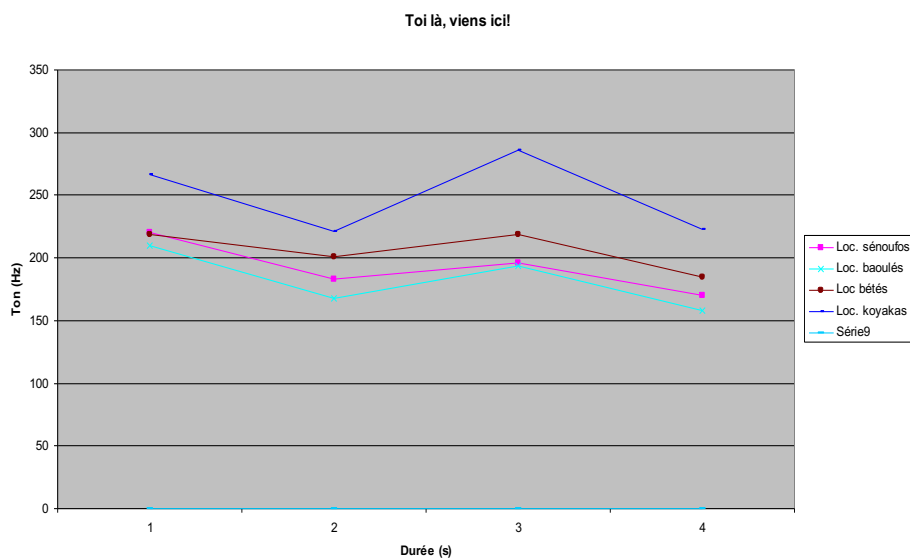


Fig.1 : courbes regroupées des énoncés impératifs

Nous observons pour ces 4 énoncés une ligne mélodique descendante quasi identique. La variation de fréquence se situe entre 230 et 150 Hz. Le découpage rythmique est dissyllabique avec une accentuation sur la première syllabe

5.2.2. Énoncé exclamatif (Qu'il est beau ton pagne !)

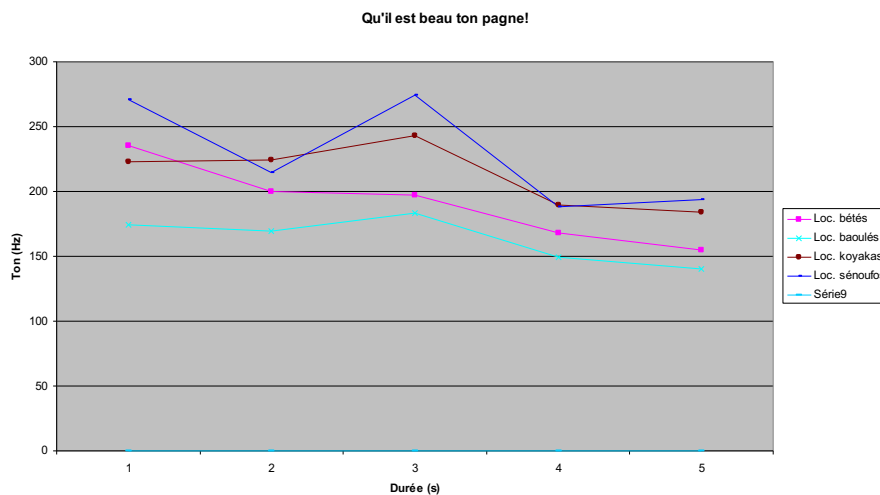


Fig. 2 : courbes regroupées des énoncés exclamatifs

Nous observons une chute mélodique pour ces énoncés. La variation de fréquence se situe entre 280 et 140 Hz. Le découpage rythmique est monosyllabique avec une accentuation sur la 3^{ème} syllabe.

5.2.3. Énoncé interrogatif (Comment vas-tu ?)

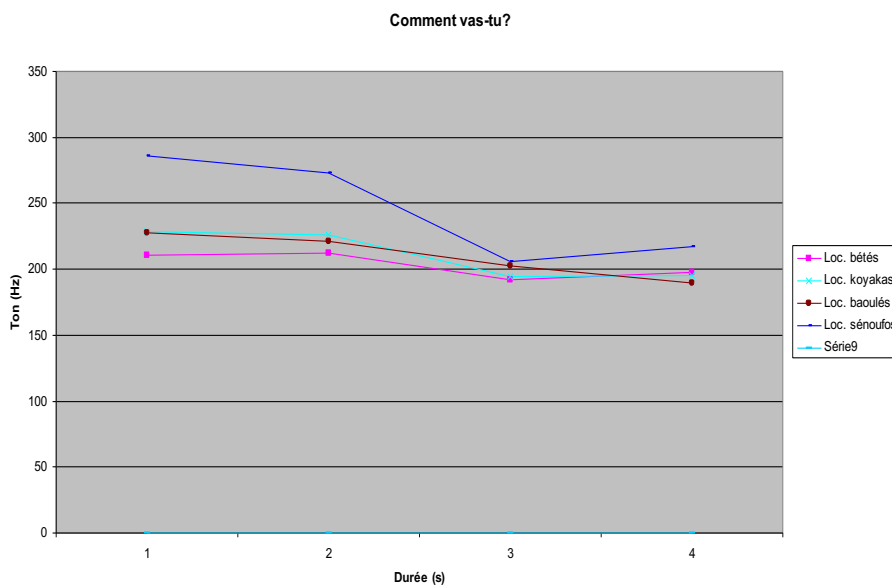


Fig. 3 : courbes regroupées des énoncés interrogatifs

Le contour mélodique de ces énoncés est descendant comme dans les deux premiers cas. Il y a une variation de fréquence entre 230 et 200Hz. Le découpage rythmique est dissyllabique avec une chute mélodique sur la pénultième syllabe.

5.2.4. Énoncé interrogatif sans marqueur interrogatif (Il est là, le professeur ?)

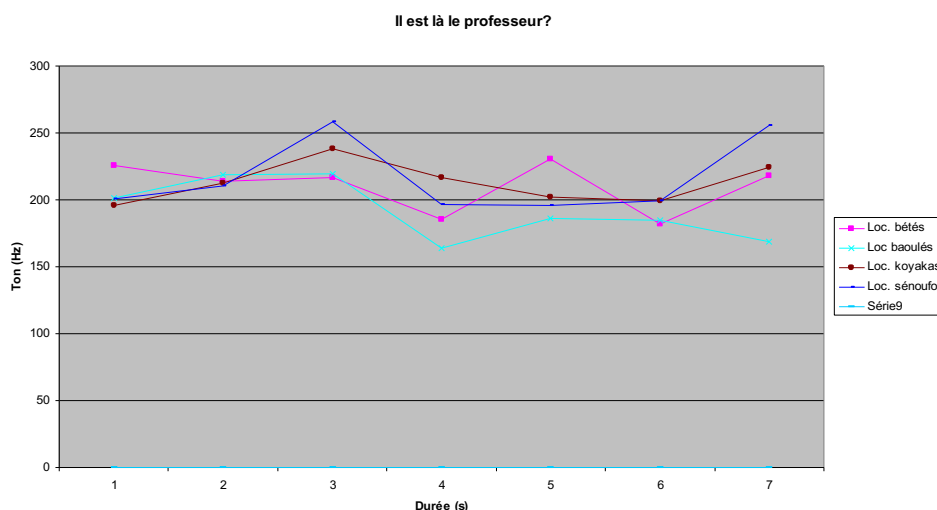


Fig.4 : courbes regroupées des énoncés interrogatifs sans marqueur interrogatif

Les énoncés produits par les locuteurs bétés, koyakas/mahoukas et sénoufos ont une ligne mélodique pratiquement neutre. Par contre, l'énoncé produit par les locuteurs baoulés a un contour mélodique descendant.

5.2.5. Énoncé continuatif (Si comme elle l'a promis, elle accepte, on dansera.)

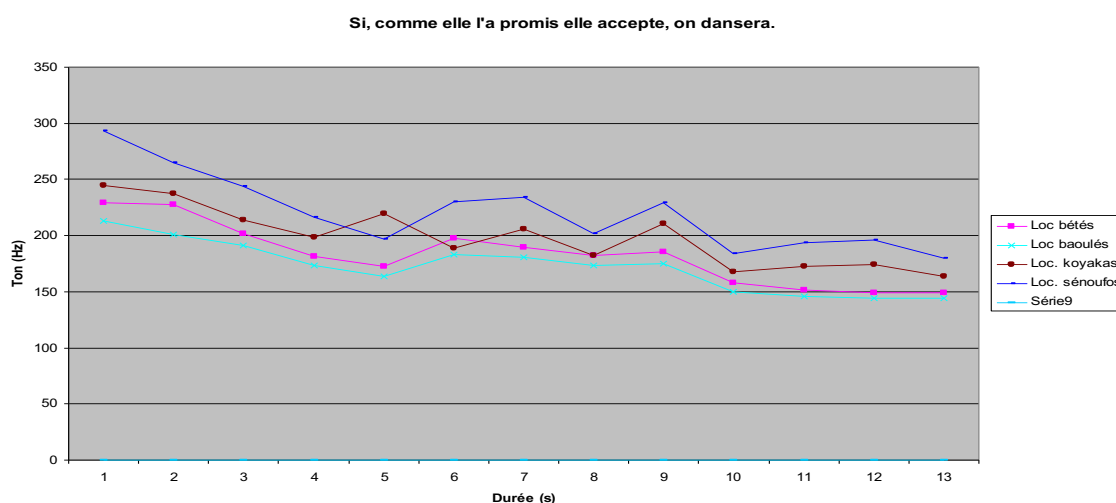


Fig. 5 : courbes regroupées des énoncés continuatifs

Le contour mélodique de ces contours est descendant. Il y a une variation de fréquence 280 et 140 Hz. Nous pouvons scinder ces énoncés en 3 groupes :

- de la 1^{ère} à 5^e syllabe le premier groupe ;
- de la 6^e à la 9^{ème} syllabe le deuxième groupe ;
- de- la 10^e à la 12^e syllabe le troisième.

5.2.6. Énoncé déclaratif (J'ai envie de manger du poisson braisé)

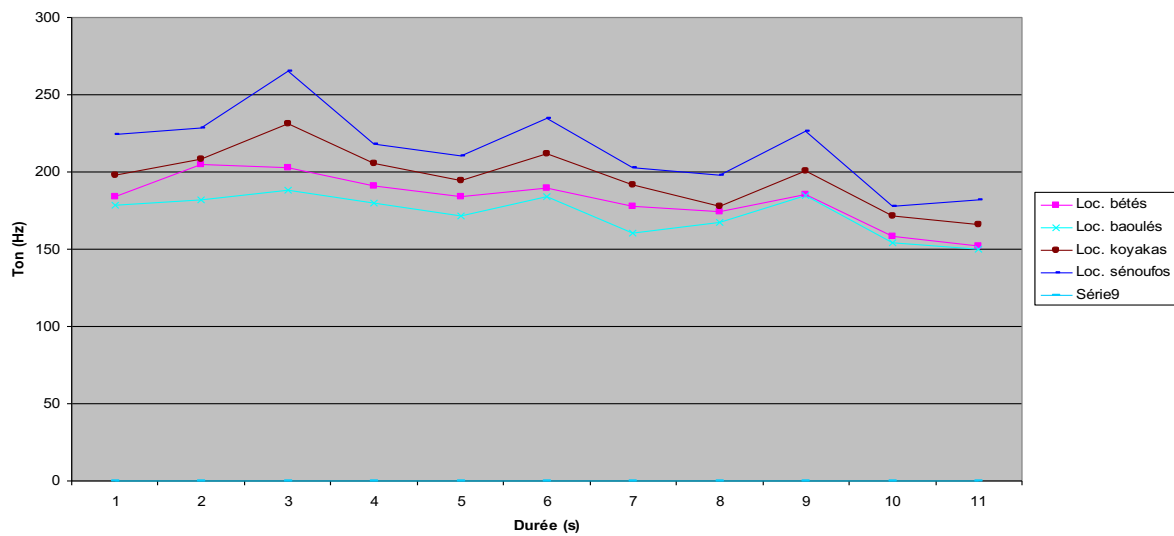


Fig. 6 : courbes regroupées des énoncés déclaratifs

Pour ces 4 énoncés, nous avons une ligne mélodique descendante quasi identique. Il y a une variation de fréquence dans la fourchette de 210 à 150 Hz. Le découpage rythmique est trissyllabique avec une accentuation sur la dernière syllabe.

5.3. Les modalités intonatives en français de France.

Nous montrons ici un aperçu des modalités intonatives observées en français de France⁴.

Énoncé déclaratif (ligne mélodique descendante)

4	
3	ssé
2	Je suis pa- par la
1	wille

Énoncé impératif (chute mélodique)

4	Fer
3	mez
2	la
1	porte.

⁴ Source : <http://www.linguistes.com/phonetique/prosodie.html>

Énoncé interrogatif (ligne mélodique montante)

4	main ?
3	de-
2	Viens-tu
1	

Énoncé pourvu d'un marqueur grammatical interrogatif (intonation neutre)

4	
3	que
2	Est-ce tu viens ?
1	

Nous remarquons que les contours mélodiques des types d'énoncés en français standard ivoirien et en français de France ont des ressemblances et dissemblances.

En français standard ivoirien, les énoncés impératif, exclamatif, interrogatif, continuatif et déclaratif ont une courbe mélodique descendante. Par contre, l'énoncé interrogatif dépourvu de marqueur interrogatif a une courbe mélodique neutre.

En français de France, les énoncés déclaratif et impératif ont une ligne mélodique descendante. Alors que l'énoncé interrogatif dépourvu de marqueur interrogatif a un contour mélodique ascendant. Quant à l'énoncé interrogatif, il a une ligne mélodique neutre.

Nous pouvons résumer cette partie dans le tableau ci-dessous :

	Ligne mélodique		
	descendante	neutre	ascendante
Type d'énoncé issu du français standard ivoirien	impératif, exclamatif, interrogatif, continuatif, déclaratif	interrogatif dépourvu de marqueur interrogatif	
Type d'énoncé issu du français de France	déclaratif, impératif	interrogatif	interrogatif dépourvu de marqueur interrogatif

Tableau 12 : Ligne mélodique des modalités intonatives des énoncés du français standard ivoirien et du français de France

6. Conclusion

Au terme de notre étude, nous pouvons retenir les points essentiels suivants :

-les mesures des formants des voyelles sont sensiblement égales, comme l'atteste les écarts-types. De plus, certaines voyelles [ɔ, e, œ, ø, ε, a] sont relativement proches de celles du français standard international. Cependant les voyelles [i, y, u et ɔ] sont nettement différentes de celles du français standard international. Et cette différence se traduit articulatoirement par la réalisation d'une voyelle [u] moins postérieure tendant à se centraliser, une voyelle [i] plus antérieure et moins fermée que [y]. Et une voyelle [o] un peu plus postérieure et plus ouverte ;

-le coefficient de chute dépend essentiellement du nombre de syllabe que possède l'énoncé. Ainsi, pour les énoncés possédant seulement deux syllabes, il y a une valeur négative de la pente qui se matérialise par une ligne mélodique montante. A contrario, pour un énoncé de plus de deux syllabes, la pente a une valeur positive qui donne une ligne mélodique descendante.

Touchant les modalités intonatives, nous remarquons que les contours mélodiques des types d'énoncés en français standard ivoirien et en français de France ont des ressemblances et dissemblances. En français standard ivoirien, les énoncés impératif, exclamatif, interrogatif, continuatif et déclaratif ont une courbe mélodique descendante. Par contre, l'énoncé interrogatif dépourvu de marqueur interrogatif a une courbe mélodique neutre excepté les énoncés produits par les locuteurs baoulé qui a une courbe descendante. En français de France, les énoncés déclaratif et impératif ont une ligne mélodique descendante. Alors que l'énoncé interrogatif dépourvu de marqueur interrogatif a un contour mélodique ascendant. Quant à l'énoncé interrogatif, il a une ligne mélodique neutre.

En effet, ce n'est qu'une étude préliminaire qui pourrait servir à une étude plus approfondie qui permettra de « maîtriser » les caractéristiques prosodiques du français ivoirien, et par ricochet la prosodie des langues ivoiriennes. Pour ce faire, comme l'a souligné Vaissière (2004), seule une équipe hétérogène constituée de compétences diverses est à mesure de produire des résultats conséquents.

Références bibliographiques

- Ahoua, F. et D, Reid** (1988): *Unifying models of pitch contours*, Université de Bielefeld Falkultät für Linguistik und Literaturwissenschaft. English/Linguistics. Interim Report N° 2 July 21P.
- Ahoua, F.** (1990): "Two current phonetic models in intonation analysis", dans *CIRL*, Département de linguistique U.N.C. I, Abidjan N° 25, pp. 63-89.
- Beaugendre, F.** (page visitée en Juin 2007): *Modèles de l'intonation pour la synthèse*. file://A:\Modeles de l'intonation pour la synthèse.html. (page visitée en Juin 2007)
- Boutin, B. A.** (2003) : " Des attitudes envers le français en Afrique : Enquête au sein de professions dont l'outil est le français en Côte d'Ivoire ", dans *Education et Sociétés Plurilingues* n° 14-juin : pp. 69-84, Paris.
- Boutin, B. A.** (2002) : *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte-d'Ivoire*. Thèse de Doctorat, Université Grenoble 3. Coll. "Thèse à la carte ", Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion. 404 p.
- Blanche-Benveniste, C.** (1997) : *Approches de la langue parlée en français*, Collection L'essentiel du français, Paris: Ophrys
- Carton, F.** (1991) : *Introduction à la phonétique du français*. Paris, Bordas Delattre, P. (1966): Les dix intonations de base du français, *The french review*, vol, N° 1 14 p.
- Delattre, P.** (1966) : *Les dix intonations de base du français*, *The french review*, vol, n°1 14 p.
- Dodo, J-C.** (2007) : *La prosodie du français ivoirien chez quelques locuteurs : une approche expérimentale*. Mémoire de Maîtrise, Département des Sciences du Langage, Université de Cocody, Abidjan, 99 P.
- Dospinescu, V.** (2004) : *Phonétique et phonologie du français de nos jours*. Suceava, Editura Université « Stefan Cel Mare », 150 P.
- Gregoire, H. C.** (1972a) : « Les fonctions de l'intonation : Réflexions préalables à une étude systématique », *ILA* N°33, Abidjan pp116-134
- Kouadio, N. J.,** (1993) : « La situation linguistique [en Côte d'Ivoire] » dans *Diagonales*, 26, pp. 42-44.
- Lacheret-Dujour, A. et Beaugendre, F.** (1999) : *La prosodie du français*. Paris, Edition du CNRS.
- Lafage, S.** (1996) : « La Côte d'Ivoire, une appropriation nationale du français? » dans *Le français dans l'espace francophone*, tome 2, pp 587-602
- Leon, P.** (1992) : *Phonétisme et prononciation du français*. Paris, Collection Fac, Nathan, 192 P.
- Mel G., B. et Kouadio, N. J.,** (1990): « Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire », dans *Visage du français : variétés lexicales de l'espace francophone*, pp 51-58.
- Nguyen, N.** (travaux en cours) : *Etude comparative de la structure acoustique des systèmes de voyelles*. Laboratoire Parole et Langage CNRS et Université de Provence, Aix-en-Provence
- Pavel, M.** (1996): *Prononciation du français actuel*. Iasi, Col. « Hexagon » 33, 131 P.
- Rossi, M.** (1999): *L'intonation: Le système du français: Description et Modélisation*, Ophrys, Paris 268 P.

- Simard, Y.** (1994a): « Le français de Côte d'Ivoire, prosodie et prédominance du concret », BCEP, no spécial, dans *A propos du français en Afrique*, question de normes, pp. 89-118
- Simard, Y.** (1997): « Etude de l'intonation dans le français des locuteurs non scolarisés et scolarisés de Côte d'Ivoire », dans *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, pp. 367-377.
- Vaissière, J.** (2006): *La phonétique*, Que sais-je ? Paris, PUF 1^{ère} édition
- Wioland, F.** (1991): *Prononcer les mots du français (Des sons et des rythmes)*. Paris, Hachette.